

# COMPTE RENDU

Visa rédacteur	BL
Visa diffusion	DC - LR

Diffusion :

- Bureau Enseignement Formation
- Présidents des CREF
- BEX
- CTR
- CIR

<p><b>COMPTE-RENDU DU BUREAU ENSEIGNEMENT FORMATION</b>  <b>Mercredi 10 mars 2021 – Réunion en visioconférence de 19h00 à 21h00</b></p>
---

Etaient présents : Samuel Bonvalet, Rémi François, Maiwenn Le Floc'h, Benoît Lehuédé, Guillaume Vilain,  
Etaient excusés : Sylvie Barathieu, Didier Chavrier, Juan Guerrero, Caroline Loir, Amélie Palasz, Nicolas Parguel, Céline Reculet,

SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR	
<b>Ordre du jour</b>	<p>Pour Validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte rendu du BEF février</li> <li>• Process d'habilitation H2</li> </ul> <p>Pour étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérrogatives Mer du MFPC</li> </ul> <p>Pour information et suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de Formateurs</li> <li>• Relecture Modifications Memento</li> <li>• Lancement Pagaies Couleurs</li> <li>• Monitorat EC</li> <li>• Réflexion sur le parcours de formation entraîneurs fédéraux (EF1)</li> <li>• Avancée CQP Raft</li> <li>• Formation des dirigeants</li> <li>• Formation de Guide</li> <li>• Sécurité / encadrement / niveau de Pagaies Couleurs</li> <li>• Expérimentation Monitorat Fédéral avec la Bretagne</li> <li>• Sollicitation CRFCK</li> <li>• Adresses mails FFCK</li> </ul>
<b>Sujet 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte rendu du BEF février</li> </ul> <p>Validation reportée au prochain BEF</p>
<b>Sujet 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Process d'habilitation H2</li> </ul>

	<p>Deux étapes sont proposées pour habilitier des cadres certificateurs H2 capables et autorisés à certifier des Pagaies Couleurs Rouges et Noires.</p> <p>Une première étape de lancement au cours de laquelle, les CREF, CTR, CNA et experts Pagaies Couleurs seront sollicités pour habilitier des cadres réputés compétents.</p> <p>Une seconde étape qui permettra d'obtenir la certification H2 via un temps de formation.</p> <p>Sur le référentiel de certification H2, il est proposé que l'avis du CTR et/ou du Président de CREF soit demandé avant une validation d'une certification H2 pour les titulaires d'un MFPC en cours de validité.</p> <p>Les documents sont transmis en annexes de ce compte rendu.</p>
<p><b>Sujet 3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérogatives Mer du MFPC</li> </ul> <p>Guillaume a sollicité des experts des disciplines de mer à propos des prérogatives du monitorat.</p> <p>Le constat présenté par Olivier Tanton lors du précédent BEF est partagé en ce qui concerne la force du vent, la distance d'un abri, la houle.</p> <p>Questionnement sur la concurrence qui pourrait émerger entre Moniteur et diplômés professionnels.</p> <p>Interprétation du code du sport qui n'est pas claire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suggestion est proposée de faire s'appuyer les prérogatives sur les compétences Pagaies Couleurs.</li> <li>• Proposer un lien direct avec les Pagaies Couleurs.</li> <li>• S'appuyer sur le diplôme de guide.</li> <li>• Avoir un écrit juridique clair sur le dépassement des prérogatives (en Mer et en EV).</li> </ul> <p>Un temps d'échange spécifique sera envisagé en amont du prochain BEF avec Céline, Didier, Lucas et/ou Margaux et/ou Benoit R et le BEF</p>
<p><b>Sujet 4</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de Formateurs</li> </ul> <p>Le service formation va proposer deux temps de formation pour les formateurs fédéraux : Une formation au premier semestre, organisée les 1<sup>er</sup> avril (distanciel), 8 et 9 avril (en présentiel), le 6 mai (distanciel).</p> <p>Une seconde formation est envisagée au second semestre durant un week-end sur un autre site que Vaires sur Marne.</p> <p>Les membres du BEF seront invités à participer aux différents temps de la formation.</p>
<p><b>Sujet 5</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relecture Modifications Memento</li> </ul> <p>Le Memento du Moniteur et de la Monitrice de Canoë Kayak est en cours de réédition. Les modifications proposées ont été recensées. Il est proposé que chaque membre du BEF puisse relire un ou plusieurs chapitres. La répartition est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Samuel 1 –2 - 8</li> <li>• Juan : 3-4-5</li> <li>• Remi : 6 – 8</li> <li>• Sylvie : 9</li> <li>• Maïwenn : 7</li> <li>• Guillaume : 10 – 11</li> </ul> <p>Les retours sont souhaités pour mercredi 17 mars au plus tard.</p>
<p><b>Sujet 6</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement Pagaies Couleurs</li> </ul>

	<p>Le nouveau dispositif Pagaies Couleurs a été lancé le 15 janvier 2021. A ce jour environ 200 pagaies couleurs ont été délivrées. Ce volume est nettement inférieur aux volumes des années précédentes. A titre d'exemple XXX Pagaies couleurs avaient été délivrées en janvier et février 2020.</p> <p>Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce faible volume de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence de compétitions</li> <li>- Les incertitudes de fonctionnement dans les clubs qui priorisent les sorties et temps de regroupement plutôt que les moments de certifications.</li> <li>- Les structures fermées dans certaines communes.</li> <li>- Une mauvaise appropriation du nouveau dispositif.</li> </ul> <p>Quelques pistes sont évoquées pour préparer la réouverture classique des clubs et la saison estivale :</p> <p>L'organisation en cours de réunions par les CREF pour faciliter la prise en main des Pagaies Couleurs, Le lancement du H2 qui pourrait faire « appel d'air ». Cela ouvrira la validation des Pagaies Couleurs de niveaux rouges et noirs à de nombreux certificateurs. Ce peut aussi être l'occasion d'une relance de communication vers l'ensemble des cadres certificateurs. L'organisation de nouveaux webinaires est évoquée.</p>
<p><b>Sujet 7</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monitorat EC</li> </ul> <p>Le règlement du Monitorat Eau Calme a été voté par le BEX en fin d'année 2020. Les CREF peuvent donc le mettre en place dès aujourd'hui. Afin d'initier un partage d'expériences et des échanges entre formateurs, il est proposé que deux temps d'échanges soient organisés prochainement en visio-conférence.</p> <p>Ces temps pourraient regrouper CTR et Présidents de CREF. Pour faciliter la participation de tous, il est proposé d'organiser un temps en journée et un second temps en soirée. Les CREF pourront inviter les formateurs de leur région.</p> <p>La thématique sera également abordée lors de la prochaine formation de formateurs.</p>
<p><b>Sujet 8</b></p>	<p>Réflexions sur le parcours de formation des entraîneurs fédéraux (EF1)</p> <p>Les constats sur le fonctionnement de l'EF1 ont été largement partagés lors de la plénière de la Commission Nationale Enseignement Formation.</p> <p>Plusieurs pistes sont évoquées pour faciliter un déploiement plus important de l'EF1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire de l'EF1 une filière parallèle au Monitorat, offrant de fait des prérogatives d'encadrement. Un bloc de formation « sécurité » pourrait dans ce cadre être intégré.</li> <li>• Faciliter l'accès à l'EF1 pour les parents qui souhaitent entraîner "depuis le bord du bassin" mais qui ne passeront jamais leur AMFPC. Une formation en sécurité devra être intégrée.</li> <li>• Permettre l'organisation des EF1 à des formateurs fédéraux intervenant dans les comités départementaux voir des clubs.</li> <li>• Revoir l'obligation réglementaire d'un suivi par un tuteur habilité FFCK aujourd'hui difficilement fonctionnelle.</li> </ul>
<p><b>Sujet 9</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avancées CQP accompagnateur Raft et Nage en Eau Vive</li> </ul>

	<p>La construction de CQP Raft et Nage en Eau Vive avance. La note d'opportunité rédigée par la FFCK suite à la consultation du comité consultatif a été validée par l'OC Sport puis par la CPNEF Sport. (Deux instances de la branche sport).</p> <p>Cette note propose deux niveaux d'autonomie distincts pour le futur titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le premier sous l'autorité et la responsabilité d'un diplômé de Niveau 4 (BPJEPS ou plus) présent sur l'eau en milieu naturel.</li> <li>- Le second sous la responsabilité d'un responsable de structure présent sur le site pour l'encadrement en milieu artificiel.</li> </ul> <p>Un binôme instructeur a été désigné au sein de la branche. Un représentant de la CGT et un représentant du CoSMoS ont été désignés.</p> <p>L'écriture réglementaire sera la prochaine étape.</p>
<b>Sujet 10</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des dirigeants</li> </ul> <p>Un plan de formation des dirigeants devra être travaillé dans les prochains mois. Une première étape consistera à réaliser un sondage au sein des services fédéraux.</p>
<b>Sujet 11</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de Guide</li> </ul> <p>Les premières formations de Guide Fédéral ont été programmées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai pour la formation Guide Fédéral Mer. Elle se déroulera en Bretagne à Paimpol Bréhat.</li> <li>- Du 5 au 10 juillet pour la formation Guide Eau Vive. Elle se déroulera à l'Argentièrre-la-Bessée.</li> </ul> <p>Ces deux formations seront précédées d'une formation de formateurs.</p>
<b>Sujet 12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentation Monitorat Fédéral avec la Bretagne</li> </ul> <p>Les restrictions sanitaires liées à la situation sanitaire, posent d'importants problèmes d'organisation de la filière fédérale (hébergement et restauration impossibles).</p> <p>Une partie importante des certifiés CQP sont issus de la Filière de formation fédérale. Ces certifiés représentent une main d'œuvre indispensable dans l'organisation des animations estivales qui assurent le financement annuel de nos structures membres.</p> <p>Pour limiter le risque d'un manque d'encadrants qualifiés et disponibles l'été prochain, le service formation met en place une expérimentation avec le CRCK Bretagne en proposant une action de formation professionnelle continue aux titulaires de l'AMFPC s'engageant sur le MFPC et le CQP court en 2021.</p>
<b>Sujet 13</b>	<p>Sécurité et encadrement de la pratique.</p> <p>Deux accidents sans gravité survenus récemment avec des embarcations collectives lors de séances encadrées nous incitent à réfléchir à une modification réglementaire du Monitorat Fédéral. Pour des raisons de sécurité évidentes, il paraît indispensable que les encadrants diplômés fédéraux possèdent un niveau de pratique minimal dans la discipline qu'ils sont amenés à encadrer.</p>
<b>Sujet 14</b>	<p>Le prochain BEF sera organisé la semaine du 12 au 16 avril.</p>

t